

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande leur concours.

Un message a été apporté de la Chambre des Communes par l'honorable Sir *John A. Macdonald* et autres, dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,

Mardi, 11 juin 1872.

Résolu : Qu'un message soit envoyé au Sénat informant leurs Honneurs que cette Chambre a adopté une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, exprimant notre regret de ce que les relations officielles de Son Excellence avec le *Canada* sont sur le point de se terminer, et de ce qu'Elle se retire de ses hautes fonctions de gouverneur-général, félicitant en même temps Son Excellence de ce que son administration a été signalé par le grand développement de la Puissance, sa prospérité remarquable et l'extension de ses limites depuis l'Océan Atlantique jusqu'à l'Océan Pacifique, et assurant Son Excellence qu'elle emportera avec Elle notre profond respect et notre haute estime, enfin exprimant notre espoir que Son Excellence jouira longtemps des honneurs qui lui ont été conférés par Sa Majesté, et qu'elle pourra encore, pendant de longues années, donner, comme membre du grand conseil de la nation, le bénéfice de son expérience et de son habileté éprouvée au maintien du bien être et de l'intégrité de l'empire,—et priant leurs Honneurs de s'unir à cette Chambre dans la dite adresse.

Ordonné : Que l'honorable Sir *John A. Macdonald* porte le dit message au Sénat.

Certifié,

W. B. LINDSAY,
Greffier des Communes.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été rappelés et informés que le Sénat enverra une réponse par un de ses messagers.

La dite adresse à Son Excellence le gouverneur-général a été alors lue par le greffier comme suit :

A Son Excellence, le Très-Honorable *John Baron Lisgar*, de *Lisgar* et *Baillieborough*, dans le comté de *Cavan*, *Irlande* dans la Pairie du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, et Baronet, l'un des Membres du Très-Honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Chevalier Grand' Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand' Croix de l'Ordre Très-Distingué de *St. Michel* et *St. George*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Gouverneur et Commandant en chef de l'Ile du *Prince-Edouard*.

PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Nous, les loyaux et respectueux sujets de Sa Majesté, Chambre des Communes du *Canada*, en parlement assemblés, avons l'honneur d'exprimer à Votre Excellence notre sincère regret de voir que vos relations officielles avec le *Canada* sont sur le point de se terminer.

A l'habile et remarquable accomplissement des charges confiées à Votre Excellence par notre Gracieuse Souveraine dans d'autres parties des possessions de Sa Majesté, Votre Excellence a su heureusement ajouter celle du gouvernement du *Canada*.

En exprimant notre regret de la retraite prochaine de votre seigneurie de la charge élevée de gouverneur-général, nous prendrons la liberté d'ajouter nos félicitations sur le fait que l'administration de Votre Excellence a été signalée par le grand développement de la Puissance, et sa prospérité remarquable, de même que par l'extension de ses frontières de l'atlantique à l'océan pacifique.

Votre Excellence emportera avec elle notre profond respect et notre haute estime. Nous espérons que Votre Excellence jouira longtemps des honneurs qui lui ont été conférés par Sa